



Date de création : 08-11-2017
Date de mise à jour : 05-08-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Veaux, agneaux, poulains, porcelets, lapins et volailles.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les veaux, agneaux, poulains, porcelets, lapins et volailles :

- Traitement des infections gastro-intestinales à germes sensibles au triméthoprimé et à la sulfaméthoxypyridazine.

Administration

Voie d'administration



Posologie

Toutes cibles :

5 mg de triméthoprimé et 23,24 mg de sulfaméthoxypyridazine/kg de poids vif/jour pendant 3 à 5 jours, soit 50 g pour 250 kg de poids vif.

Doses de poudre

Pour 10 litres d'eau de boisson (volailles-lapins) : 15 g (pendant 3 à 5 jours).

Pour 50 kg de poids vif (toutes espèces) : 10 g (pendant 3 à 5 jours).

Les quantités d'eau de boisson quotidiennement absorbées sont susceptibles de varier en fonction, notamment, de la nature de l'alimentation et de l'état physiologique des animaux.

Les normes ici présentées doivent être considérées comme des valeurs moyennes.

Lors d'administration du médicament dans l'eau de boisson, ne laisser aucune autre source d'abreuvement aux animaux.

1 mesure contient environ 20 g de poudre.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notables

Un g contient :

- Substances actives :

Sulfaméthoxypyridazine 116,2 mg

Triméthoprimé 25,0 mg

Principes actifs / Molécule

Sulfaméthoxyypyridazine, Triméthopri

Forme pharmaceutique

Poudre

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Bovins et ovins :

- viande et abats : 12 jours.

- lait : voir la rubrique "Espèces cibles" (la spécialité n'est pas destinée aux femelles laitières productrices de lait de consommation).

Équins :

- viande et abats : 12 jours.

- lait : en l'absence de LMR pour le lait, ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation, en lactation ou en période de tarissement ni chez les futures productrices de lait de consommation.

Porcins et lapins :

- viande et abats : 12 jours.

Volailles :

- viande et abats : 12 jours.

- œufs : en l'absence de LMR pour les œufs, ne pas utiliser chez les espèces pondeuses productrices d'œufs de consommation.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : Anti-infectieux à usage systémique, association de sulfamide et de triméthopri.

Propriétés pharmacodynamiques

Le produit est l'association de deux antibactériens : le triméthopri et la sulfaméthoxyypyridazine.

La sulfaméthoxyypyridazine est un antibiotique de la famille des sulfamides à longue durée d'action et à spectre d'activité très large qui présente également des propriétés anticoccidiennes.

Il agit comme inhibiteur compétitif de l'acide para-aminobenzoïque (PAB) et entrave ainsi la synthèse de l'acide folique, indispensable au développement des bactéries. La bactérie ne pourra plus répliquer son chromosome, ni réaliser ses synthèses protéiques, phénomènes assurant normalement sa survie et sa multiplication.

Le spectre d'activité théorique s'étend à la fois aux germes Gram + (*Staphylococcus*, *Listeria*, ...) et aux germes Gram - (*Escherichia coli*, *Salmonella*, *Proteus*, *Enterobacter*, *Bordetella*, ...).

Le triméthopri est une diaminopyrimidine. Son action se manifeste au niveau de la réductase bactérienne qui transforme l'acide folique en acide folinique. L'absence de cette dernière provoque un arrêt de la synthèse de la méthionine et des bases puriques et pyrimidiques entrant dans la composition des acides nucléiques.

Il est actif contre les streptocoques et la plupart des bactéries Gram -.

Ainsi, alors que chaque substance prise isolément est bactériostatique, leur association synergique génère un effet bactéricide.

Propriétés pharmacocinétiques

L'absorption rapide de la sulfaméthoxyypyridazine permet l'obtention de concentrations sanguines et tissulaires élevées. Sa demi-vie d'élimination est lente.

Le triméthoprim est très vite absorbé à partir du tractus gastro-intestinal. La liaison aux protéines plasmatiques varie légèrement en fonction des espèces, mais pour toutes, la distribution est élevée et rapide. Le triméthoprim est éliminé principalement dans les urines sous forme inchangée ou de métabolites.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

L'utilisation du médicament vétérinaire est contre-indiquée dans les cas suivants :

- animaux atteints d'insuffisance rénale ou hépatique sévères
- déshydratation
- gestation
- nouveau-nés
- hypersensibilité à l'un des principes actifs ou à l'un des excipients.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :
Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Lors d'un traitement prolongé, une inhibition de la synthèse des hormones thyroïdiennes peut être observée.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Assurer un contrôle hématologique périodique en cas de traitement prolongé.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Manipuler ce produit en prenant les précautions recommandées afin d'éviter tout risque d'exposition : le port du masque, de lunettes et de gants de protection, est recommandé. Éviter de respirer les poussières et éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manipuler ce produit en cas d'allergie connue aux sulfamides.

En cas de réaction après exposition au produit (éruption cutanée par exemple), consulter un médecin.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Les sulfamides traversent la barrière placentaire et une tératogénicité a été rapportée à très fortes doses chez les espèces de laboratoire.

L'utilisation chez les femelles gestantes est contre indiquée.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

La toxicité aiguë secondaire à un surdosage de sulfamides n'est que très rarement observée chez l'animal. Une stimulation du SNC et une dégénérescence de la gaine de myéline ont été rapportés après l'administration de très fortes doses.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

La sulfaméthoxyypyridazine est très fortement liée aux protéines plasmatiques et peut modifier la fraction libre des autres produits se liant à ces protéines tels que la phénylbutazone, les diurétiques thiazidiques et les salicylés par exemple.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Pas de précautions particulières de conservation.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VETOQUINOL SA
MAGNY Vernois
70200 LURE
FRANCE

Classification ATC Vet

- QJ01EW15

Laboratoire



Laboratoire VETOQUINOL S.A.
70204 LURE CEDEX
Direction France
31, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél : 01.55.33.50.25
Fax : 01.47.70.42.05
<http://www.vetoquinol.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/1003139 1/1992

Date de première autorisation

1992-07-10

Présentation et quantité

AVÉMIX® N°150 Seau de 5 kg de poudre

Code GTIN : 03605870000210

AVÉMIX® N°150 Boîte de 1 kg de poudre

Code GTIN : 03605870000203

AVÉMIX® N°150 Boîte de 25 sachets de 50 g de poudre

Code GTIN : 03605870000197